

CERTIFICAT MEDICAL
ou QUESTIONNAIRE SANTE (A éditer en ligne, voir site du club)

Je soussigné Docteur :

Domicilié :

.....

.....

CERTIFIE

avoir examiné Melle, Madame, Monsieur

(NOM et Prénom)

ET ATTESTE

qu'il ne présente **AUCUNE CONTRE-INDICATION** à la pratique d'un sport et notamment du SKI et des autres activités susceptibles d'être pratiquées au club : randonnée, VTT, raquette à neige, alpinisme.

en LOISIR

en COMPETITION

Fait à, le

Signature et cachet :

SKI Club de LUNEVILLE

Maison des Associations

64 rue de Viller

54300 LUNEVILLE

Tél : 06 12 95 39 13

Email : ggskiclub@sfr.fr

Web : <https://skiclubluneville.clubffs.fr>



ADHESION 2020-2021

Reçue le Validée le

N° F.F.S.

Je soussigné (NOM et Prénom)

sollicite pour moi-même ou mon enfant ci-dessous
une adhésion au SKI Club de LUNEVILLE :

NOM : Prénom :

Né (e) le : à :

Adresse :

VILLE : Code Postal :

N° tél fixe : Portable :

E-Mail : @

(merci de veiller à ce que votre adresse soit lisible)

à la FEDERATION FRANCAISE de SKI :

Je choisis une :

- LICENCE **ECOLE DE SKI** : mercredis et samedi à/cpter de 5 ans **117 €**
- LICENCE **JEUNE** : (Flocon 107 €, 1* 97 €, 2 et 3* 87 €) **87 €**
- LICENCE **ADULTE** : 18 ans dans l'année et + **97 €**
- LICENCE **FAMILIALE** : de 3 à n' personnes **227 €**
- LICENCE **COMPETITION** : sur sélection **127 €**

Règlement par chèque : numéraire : autre :

Des compléments d'assurance vous sont proposés avec la licence SKI.
Relire les dispositions qui vous sont remises avec votre adhésion.

REGLEMENT pour la SAISON 2020-2021

En adhérant au SKI Club de LUNEVILLE, vous êtes couvert par une assurance (F.F.S.), relire les dispositions qui la concernent et rendre au club l'accusé de réception du fascicule assurance ainsi que l'adhésion signés.

La première séance est considérée comme un essai. Vous réglez uniquement une part d'assurance de 6 € qui vous sera déduite (sauf licence familiale) si par la suite vous adhérez avec une licence fédérale. Cette possibilité n'est valable qu'une seule fois dans l'année.

Tenue du pratiquant : voir la fiche « Précisions et Inscription aux sorties ».

Le certificat médical obligatoire doit être complété par votre médecin et rendu dès l'adhésion ou complétez le Q.S (disponible sur le site ou par mel).

Les Parents veilleront particulièrement à ce que leur enfant soit déposé sur le lieu de rendez-vous et (ou) accueilli par l'animateur responsable. Le club dégageant sa responsabilité dans le cas contraire. L'heure de reprise de l'enfant à l'issue de la séance **est IMPERATIVE**.

Le **cahier de présence** des enfants aux sorties peut être consulté par les Parents.

Le pratiquant pourra être **exclu du club** sans dédommagement en cas d'indiscipline, de tenue non réglementaire, d'absence ou de retards répétés ou de représentation d'un danger potentiel. Contact verbal suivi d'un courrier seront faits aux Parents.

L'assiduité des enfants aux sorties de l'Ecole de Ski des mercredis et samedis est vivement encouragée. En cas d'absence répétée, le club ne présentera pas l'enfant aux tests de l'ESF afin de ne pas endosser un échec qui ne serait pas de son fait. Les enfants doivent posséder leur propre matériel de ski. Voir notre Bourse aux Skis des 9, 10 et 11 octobre 2020 à CHANTEHEUX qui vous permettra de faire des économies et d'être bien conseillé.

Nous refusons que le club utilise notre **image**. Cochez la case dans ce cas :

Nous ne pratiquons pas de sports dangereux, tout au plus engagés, aussi malgré toute l'attention des animateurs, l'accident peut survenir. Les Parents voudront bien en accepter l'éventualité **AVANT TOUTE ADHESION** de leur enfant.

Le fait d'adhérer implique l'acceptation totale des règles ci-dessus,
(photocopie de cette adhésion sur demande).

A, le20

Signature du Parent (ou répondant)